

qu'il fait de l'État un dieu. Il nie le spirituel en même temps qu'il demande à l'homme des actes surhumains. Il n'y a point là de sagesse. C'est assurément plus pratique et plus sûr de mettre notre foi dans l'honnêteté et l'énergie de ceux que nous élisons pour former nos gouvernements que de mettre nos dernières espérances dans leur infaillibilité. Ce qui fait notre force, c'est que nous ne croyons pas à la perfection de notre forme de gouvernement. C'est une forme qui, depuis la Grande Charte, n'a jamais cessé d'évoluer, de mûrir et de se corriger, et si Dieu le veut, cette croissance et ce progrès se poursuivront encore septente fois sept siècles.

Appliquons-nous donc,—et qui, mieux que nous ici présents, peuvent comprendre ce qu'est la démocratie,—à faire nous-mêmes de la propagande en contre-partie du flot constant de propagande communiste. A première vue, le communisme peut sembler impressionnant et efficace aux yeux de certains jeunes, mais il n'a certes pas encore prouvé qu'il pouvait atteindre la profondeur de force humaine, le degré de pensée et d'organisation individuelles, ni égaler le courage d'inspiration divine, qui ont inscrit dans l'histoire la bataille de Grande-Bretagne.

Si mes propos paraissent banals à mes collègues plus expérimentés, ils voudront bien me le pardonner. Je reste convaincue que ces choses doivent être dites, et j'en appelle à ceux qui peuvent les dire avec autorité, afin de leur rappeler que la population veut et a besoin que sa confiance dans le régime démocratique soit renouvelée. La crainte de nous répéter ne devrait pas nous empêcher d'en signaler la force et les avantages.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de remercier la Chambre de la courtoisie avec laquelle elle vient d'écouter ce discours, le premier que je prononce en cette enceinte,

alors qu'elle a déjà eu l'occasion d'entendre certains des meilleurs orateurs que le Canada ait jamais produits. Qu'il me soit permis de la remercier également de l'accueil chaleureux qu'elle m'a fait lorsque je suis entrée, l'an dernier à cette même date, ainsi que de l'amitié et de l'aide généreuses que chacun des honorables députés et des fonctionnaires ministériels m'ont manifestées lorsque je suis entrée en fonctions. Je reconnais toute la bienveillance dont je suis l'objet en raison de l'ancien député de Grenville-Dundas et du représentant actuel de Dufferin-Simcoe (M. Rowe). Que Dieu m'accorde peu ou beaucoup d'années de présence en cette enceinte, j'espère me gagner la même réputation d'intégrité, d'impartialité et de cordialité.

(Texte)

Et maintenant, monsieur l'Orateur, je regrette beaucoup de ne pouvoir parler français parfaitement, mais je désire cependant m'améliorer. A cet égard, je remercie mes distingués et charmants collègues français de l'amitié qu'ils me témoignent.

(Traduction)

(Sur la motion de l'honorable M. Pearson, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. Diefenbaker propose l'ajournement de la Chambre.

—Nous passerons lundi à la suite du présent débat.

M. l'Orateur: Je tiens à rappeler que la Chambre est ajournée jusqu'à lundi après-midi à 2 heures et demie.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 4 heures 10 minutes de l'après-midi.)